

Mandons Au premier huissier ou sergent Sur ce requis, de mettre a Exécution nre. présente ordonnance
Ce fut fait et donné par nous Baillif, Susdit Les jour &
an que dessus.

D'Ailleboust

Basset
greffier

* * *

Le "régatement" eut-il l'effet désiré, et un rôle fut-il dressé tous les ans ? Nous en doutons, car nous n'en trouvons pas la preuve dans les documents du 17^e siècle. Toutefois, il est certain qu'il y eut un corps de garde, au 18^e siècle, dans les environs de la place du marché devenue, aujourd'hui, la place royale.

E.-Z. MASSICOTTE

PIERRE RENCONTRE

Pierre Rencontre tomba entre les mains d'un parti d'Iroquois aux environs des Trois-Rivières dans le cours de l'année 1661.

Il fut amené au pays des Agniers. Nous connaissons sa mort héroïque par la "lettre d'un Français captif chez les Agnieronns, à un sien amy, des Trois-Rivières."

"Il faut que je vous dise des nouvelles de Pierre Rencontre, que vous connaissez bien. Il est mort en saint. Je l'ai vu pendant qu'on le tourmentait. Jamais il ne dit autre chose que ces mots : "Mon Dieu, ayez pitié de moi", qu'il répéta toujours jusqu'au dernier soupir."

D'où venait Pierre Rencontre ? Nous l'ignorons. Il semble qu'il n'était pas marié. L'auteur de la lettre qui parle du supplice de Pierre Rencontre étant des Trois-Rivières, nous pouvons présumer que cette victime de la férocité des Iroquois habitait cette ville. (1)

(1) *Relation de 1660-61*—R.B. Thwaites, *The Jesuit Relations and allied documents*, vol. XLVII, p. 88.

d'une "petite chambre à feu ou estoit la forge avec le jardin de devant icelle et que le surplus fust partagé esgallement entre leurs enfants, en rapportant par chacun d'eux ce qui leur aurait été avancé pour estre aussi partagé" (1). (Léon Gérin, *Revue Trimestrielle Canadienne*, décembre 1924).

UNE ORDONNANCE INEDITE DU GOUVERNEUR DE LAUZON

Jean de Lauzon, conseiller ordinaire du Roy en son conseil d'Estat et Privé, gouverneur, et Lieutenant Général pour Sa Majesté en la Nouvelle France, estendue du fleuve St-Laurent.

Au Sieur Boucher, capitaine des Trois-Rivières, Salut :
Quelques affaires attirantes en bas le Sr De La Potherie, gouverneur estably par nous aux Trois-Rivières : Et estant nécessaire de pourvoir quelqu'un en son absence pour prendre soin du dit gouvernement ; nous vous avons commis et député, commettons et députons par ces présentes pour pendant l'absence du dit Sieur De La Potherie commander la garnison du dit gouvernement ; de cē fr (faire) vous donnons pouvoirs en vertu de celuy à nous donné par Sa Majesté ; mandons à tous sujets de Sa Majesté, tant officiers et soldats et habitants pour obéyr et entendre pour raison et ce à peine de désobéissance.

En Foy de Quoy nous avons signé les présentes, à icelles opposé le cachet de nos armes et contresigné par nostre secr. (secrétaire).

A Québecq, ce seixième juillet, mil six cent cinquante et trois.

(Signé) DE LAUSON.

Plus bas

Par Monseigneur

PEUVRET.

Le tout avec paraphe.

Collationné à l'original par moy Greffier.

AMEAU (2)

(1) Jugements du Conseil souverain, t. L. p. 473.

(2) Communiquée par M. Montarville de La Bruère archiviste fédéral à Montréal.

AUTREFOIS ET MAINTENANT

M. Massicotte à qui nous devons des souvenirs si intéressants des temps anciens, parlait dans le numéro de novembre 1924 du *Bulletin des Recherches Historiques*, du tablier que nos ancêtres portaient et citait l'opinion à ce sujet de plusieurs vieillards. Je puis corroborer les assertions de ces vieillards et déclarer que je me rappelle fort bien avoir vu au Sault-au-Récollet des vieux Canadiens qui portaient le tablier. Ils en avaient deux, l'un pour la semaine et l'autre plus beau pour les dimanches. Mais c'était avant 1850 et à partir de cette date je ne me souviens pas d'en avoir vu. Je me rappelle bien aussi avoir vu ces vieux Canadiens avec la tuque et les souliers de *beu* et les bottes sauvages. Tous les enfants qui allaient à l'école portaient comme moi des souliers de *beu* qui avaient assez bonne mine lorsque le temps était sec, mais s'aplatissait dans l'eau ou la neige.

La botte française était un luxe, un signe de distinction que peu de personnes à la campagne pouvaient se procurer avant 1840 ou 1845. On se rappelle que le célèbre Joseph Masson, lorsqu'il partit de Saint-Eustache pour entrer au service de M. Robertson, à Montréal, avait aux pieds des souliers de *beu* et que rendu à la Côte-des-Neiges, avant d'entrer dans la ville, il chaussa les belles bottes françaises qu'il portait dans un mouchoir. M. Massicotte qui rappelle cet incident, dit aussi que, obéissant aux conseils de M. Papineau, les patriotes et plusieurs de leurs chefs même, ne portaient de la tête aux pieds que des choses fabriquées au pays. C'est avec la tuque bleue ou rouge, le capot d'étoffe canadienne et les souliers de *beu* ou les bottes sauvages qu'on les représente dans les vieilles peintures.

C'était d'ailleurs le règne de la chandelle, de la vieille chandelle de suif dont la lumière éclaira mon A.B.C., dont il fallait à tout moment couper la mèche à l'odeur désagréable. Il fallait toujours avoir à la main les mouchettes à moins de se servir de ses doigts au risque de se brûler. Combien de fois j'ai manié les mouchettes, afin de procurer à mon père toute la lumière qu'une pauvre chandelle pouvait lui donner pour lire son journal, la vieille *Minerve*, l'évangi-

le politique, à cette époque, des Canadiens, l'organe de La Fontaine.

Il me semble voir suspendus à une corde les tubes dans lesquels on introduisait le suif et la mèche dont la chandelle était faite. Elle donnait peu de lumières cette chandelle et il en fallait plusieurs pour éclairer chaque pièce d'une maison ordinaire ; elle a du faire bien des aveugles.

C'était encore le temps où le briquet frappant le silex produisait les étincelles qui nous donnaient le feu et la lumière, car les allumettes n'avaient pas encore fait leur bien-faisante apparition. Ces étincelles enflammant l'amidon avec lequel les fumeurs allumaient leurs pipes et elles mettaient le feu à la poudre du vieux fusil à pierre dont le chasseur et le soldat se servaient, le premier pour tuer le gibier, le second pour tuer ses semblables.

Les voitures à quatre roues étaient rares, à cette époque, la calèche et le *cab* étaient les principaux, sinon les seuls véhicules en usage. Le *cab* était une espèce de boîte ou de tombereau couvert plus haut en avant qu'en arrière, où il fallait se bien tenir pour ne pas être écrasé par un gros voisin. Il y avait aussi, à la campagne spécialement, la petite charrette dépourvue de ressorts où le voyageur sursautait continuellement comme s'il eut été assis sur une pile électrique.

Vu les chemins affreux de l'époque, dans la saison des pluies ou la fonte des neiges, le voyage était pénible. Je me rappelle que pour me rendre du Sault-au-Récollet à Sainte-Thérèse, le cheval qui nous conduisait, mon père et moi, alla au pas tout le temps pendant quatre heures qui parurent éternelles. Mais les voitures et les chemins de ce temps-là étaient favorables aux dyspeptiques, ils remplaçaient avantageusement le massage et les exercices gymnastiques. La calèche se balançant sur des bandes de cuir était la voiture favorite, et les gens riches savaient la rendre confortable et jolie. Avoir la plus belle calèche de la paroisse était un honneur, et je me rappelle combien on admirait la calèche de M. Pascal Lachapelle, le plus riche citoyen du Sault-au-Récollet, et aussi la calèche dans laquelle M. Joseph Masson passait comme un éclair devant la maison de mon père pour se rendre à Terrebonne.

Grâce à l'introduction dans les églises des poêles des Trois-Rivières, on y gelait moins qu'autrefois, mais si ceux qui avaient des bancs près des poêles rôtiissaient, les malheureux qui en étaient éloignés, avaient hâte de se rendre chez eux pour se réchauffer.

Des bateaux à voiles, point de télégraphe, de téléphone, point de chemins de fer, ni aucune des inventions merveilleuses enfantées par la vapeur et l'électricité, rien de ce qui fait l'admiration des hommes de notre temps et leur procure tant de confort. Et cependant on se demande si la vie humaine n'était pas aussi heureuse que maintenant. Plus simple, moins exigeante, moins obsédée par l'amour de l'argent et des plaisirs, plus religieuse et morale, elle avait ses charmes et ses avantages. Mais aux esprits actifs, curieux, avides de connaissances, elle offrait moins d'horizons, un champ moins vaste, moins propre au développement de leurs facultés, à la satisfaction de leurs aspirations. La cherté de la vie, les exigences de la société moderne, et les progrès de l'instruction ont nécessairement modifié considérablement la mentalité, le caractère et les tendances des hommes de notre époque. Le fait est que depuis 1840 le monde marche de merveille en merveille, la nature n'a plus de secrets et on reste stupéfait devant des découvertes, des inventions que l'on aurait prises autrefois pour des artifices diaboliques. Celui qui autrefois aurait prédit qu'un jour les vaisseaux navigueraient sur la mer sans voiles et sans rames, ou les voitures marcheraient sur terre sans chevaux, ou au moyen d'un simple fil on pourrait se communiquer des pensées, ou on pourrait au moyen d'un petit instrument entendre dans sa maison ou même à bord d'un bateau ou d'un train de chemin de fer ce qui est dit ou chanté dans toutes les parties du monde, aurait passé pour un fou.

Quand on pense que la plupart de ces découvertes, de ces inventions datent depuis moins d'un siècle, un grand nombre même depuis cinquante ou soixante ans, on se demande où l'homme s'arrêtera, et jusques à quand Dieu lui permettra de pénétrer les secrets de sa puissance.

Si de tout ce mouvement qui agite le monde dans le domaine matériel, moral ou politique, il ne faut pas conclure qu'il se précipite vers sa fin, il faut bien reconnaître qu'il

traverse une ère émouvante d'évolution, de transformation qui va changer complètement les conditions de son existence.

Malheureusement, les réformes d'ordre moral ou social ne s'accomplissent pas sans lutte, sans conflits déplorables, sans jeter cette pauvre humanité dans les horreurs de révolutions sanglantes.

Pourtant il serait à souhaiter que l'homme pût continuer dans la paix l'oeuvre merveilleuse de recherches, de découvertes scientifiques et de réformes sociales qu'il poursuit avec tant de succès. Mais on dirait qu'il peut tout faire sauf améliorer son sort, ses conditions sociales, sans tomber dans des exagérations funestes, sans adopter les théories subversives des démagogues qui plus que jamais infestent le monde ouvrier et le poussent à la violence.

Il est bien beau le spectacle des conquêtes de l'humanité, on ne peut le contempler sans se sentir fier d'être homme, sans désirer que rien ne vienne l'arrêter dans son travail de régénération matérielle, sociale et intellectuelle.

Pourquoi n'en est-il pas ainsi ?

Pauvre humanité ! Étranges et incompréhensibles sont ses destinées.

L.-O. DAVID (1)

QUESTIONS

Où fut publiée pour la première fois la fameuse chanson de sir G.-E. Cartier *O Canada, mon pays, mes amours* ?
CHANS

Quel est ce des Noyelles qui mourut à Rochefort le 16 août 1761 ? Était-il né dans la Nouvelle-France ?

....A. G.

Peut-on fournir quelques renseignements sur ce sieur Barassy qui contresigne des ordonnances de l'Intendant Raudot, les 26 octobre, 9 novembre et 19 novembre 1705 et le 31 mai 1706.

DESJARDINS